

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER



Aviation civile

MINISTERE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Direction générale de l'aviation civile

Arrêté du 2 octobre 2009 portant nomination à la Commission nationale de prévention des nuisances

NOR: DEVA0922087A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, en date du 2 septembre 2009 :

Sont nommés membres de la Commission nationale de prévention des nuisances :

Au titre de premier suppléant du représentant de l'Etat désigné par le ministre de la défense, M. le lieutenant-colonel VALLOS (Bruno), chef de la division réglementation à la direction de la circulation aérienne militaire, en remplacement de Mme le lieutenant-colonel CHAPPE (Fabienne);

Au titre de second suppléant du représentant de l'Etat désigné par le ministre de la défense, M. le capitaine de frégate BASTIER (Bernard), chef de la section réglementation à la direction de la circulation aérienne militaire, en remplacement de M. le lieutenant-colonel VALLOS (Bruno);

Au titre des personnalités qualifiées dans le domaine aéronautique désignées par le chef du pôle expertise personnels navigants de l'organisme du contrôle en vol de la direction générale de l'aviation civile, M. VIGNEAULT (Philippe), pilote de ligne, commandant de bord Boeing B737, instructeur et examinateur, pilote contrôleur et adjoint au chef du pôle d'expertise du personnel navigant, en remplacement de M. MONTOVANI (Marc), en qualité de premier suppléant.